

Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime d'épargne familial

États financiers audités et
rapport de la direction sur le rendement du fonds

Aux 31 octobre 2022 et 2021



Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
États de la situation financière	8
États du résultat global	9
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	11
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs et revenu cumulé	17
Notes annexes	18

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »). Les états financiers annuels peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cst.org ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com, en appelant notre service à la clientèle au 1 877 333-7377 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »), à titre de promoteur du Régime, et Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), auparavant Consultants C.S.T. inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse cstplan@cst.org.

Le présent rapport de la direction sur le rendement du fonds présente l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille quant aux facteurs et faits nouveaux importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Régime au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement du Régime consiste à protéger le capital des souscripteurs (les « cotisations » nettes ou le « capital ») tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime effectue ses investissements selon une composition stratégique en vertu de laquelle les actifs de capital sont investis dans une combinaison de titres à revenu fixe gouvernementaux et d'obligations de sociétés canadiennes notés BBB ou mieux. Les actifs de revenu (soit les fonds provenant des cotisations ou des subventions gouvernementales, comme les intérêts et les gains en capital) sont investis dans des fonds négociés en bourse (« FNB ») américains, canadiens ou internationaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures.

Les titres à revenu fixe du gouvernement du Canada du Régime sont gérés passivement par Gestion de Placements TD (« GPTD »), conformément à des cibles de durée préétablies. Les obligations de sociétés sont gérées activement par Fiera Capital Corporation. Les portefeuilles de titres à revenu fixe gérés activement misent sur des stratégies d'accroissement durable de la valeur et peuvent s'appuyer sur la répartition sectorielle, l'examen du crédit et la gestion de la durée, selon l'expertise et le mandat des gestionnaires.

BlackRock Asset Management Canada Limited gère les actions du Régime. Ces actifs sont répartis entre des FNB canadiens ou américains qui reproduisent le rendement de divers indices boursiers, y compris l'indice S&P/TSX composé plafonné, l'indice S&P

US Total Market, l'indice de rendement global S&P 500, l'indice MSCI EAFE IMI et l'indice MSCI Emerging Markets. Les FNB mondiaux des secteurs de l'immobilier et des infrastructures sont gérés par BlackRock et visent à reproduire le rendement de leur indice de référence respectif.

Une partie des actifs du Régime est gérée par Gestion d'actifs C.S.T. Inc. dans une combinaison des catégories d'actifs susmentionnées visant à maintenir la composition des actifs du Régime et à respecter les exigences de liquidité de façon générale.

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de l'exercice, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Rendement du régime

Au cours de l'exercice, le taux de rendement du Régime, déduction faite des frais, s'est établi à -9,6 %, par rapport à -3,9 % pour l'indice de référence de la politique de placement (l'« indice de référence »). En contraste, l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada et l'indice S&P/TSX composé plafonné, des indices généraux, ont généré des rendements de -3,8 % et de -4,9 %, respectivement, durant la même période. Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges de 1,2 % tandis que les rendements de l'indice de référence

et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions.

Le taux de rendement du Régime, compte non tenu des frais et des charges, était inférieur à celui de l'indice de référence au cours de l'exercice. La pondération du Régime en titres à revenu fixe à long terme a généré un rendement inférieur à celui de l'indice de référence. En outre, la pondération en actions américaines et internationales a offert un rendement inférieur à celui de la composante actions canadiennes de l'indice de référence de la politique de placement.

Retour sur l'économie

L'économie mondiale a été soumise à toutes sortes d'épreuves au cours de l'exercice 2022. L'inflation a atteint des niveaux inégalés depuis des décennies, et les banques centrales ont réagi par un resserrement des politiques monétaires et des hausses rapides des taux d'intérêt. Ces mesures, combinées à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et au ralentissement de l'économie chinoise, ont toutes contribué aux baisses prononcées et à l'extrême volatilité des cours des obligations et des actions. En octobre, le Fonds monétaire international a de nouveau abaissé ses prévisions sur la croissance mondiale pour 2023, qui sont passées de 3,2 % à 2,7 %. Les mesures de la volatilité des marchés demeurent élevées, alors que l'économie devrait continuer de se replier de façon importante et qu'une accentuation potentielle du ralentissement mondial est attendue à court terme.

Comme ce fut le cas pour d'autres régions développées ailleurs dans le monde, l'économie canadienne a été marquée en 2022 par un taux d'inflation se situant à son plus haut niveau depuis des décennies, l'indice des prix à la consommation ayant grimpé jusqu'à 8,1 % en juin avant de redescendre quelque peu pour s'établir à 6,9 % en octobre. La Banque du Canada a réagi en haussant rapidement le taux de financement à un jour à six reprises au cours de l'année, pour le faire passer de 0,25 % en février 2022 à 3,75 % en octobre. L'économie canadienne a poursuivi sa croissance tout au long de 2022, mais à un rythme plus lent : la croissance du PIB est ainsi passée de 1,6 % en décembre 2021 à 0,8 % en juillet 2022. Le marché canadien de l'emploi est demeuré extrêmement serré tout au long de l'année, et le taux de chômage a atteint son plus bas niveau depuis 40 ans en juillet, pour s'établir à 4,9 %, avant de remonter légèrement pour atteindre 5,2 % en octobre. À l'image de la plupart des autres devises, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain et a chuté

sous la barre des 74 cents américains, étant donné que les investisseurs ont recherché la sécurité que procure le statut de monnaie de réserve mondiale.

Compte tenu de l'empressement des banques centrales à hausser les taux et de l'ampleur de ces hausses, les investisseurs dans les titres à revenu fixe ont subi certaines de leurs pires pertes annuelles depuis des décennies. Dans ce contexte, le marché canadien des obligations (représenté par l'indice obligataire universel FTSE Canada) a diminué de -10,4 % dans son ensemble, tandis que l'indice obligataire FTSE Canada à long terme, dont l'échéance des titres est plus longue, a chuté drastiquement de -19,1 % pendant la même période. Les obligations de sociétés canadiennes s'en sont légèrement mieux tirées, les écarts par rapport aux obligations gouvernementales ayant diminué, ce qui s'est traduit par un rendement de -9,9 %. Les investisseurs dans les obligations à court terme, qui se montrent généralement plus prudents, ont également subi des pertes, puisque l'indice obligataire FTSE Canada à court terme a reculé de -4,2 % au cours de l'exercice. Les liquidités représentent l'une des rares exceptions aux reculs des cours, car l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE a généré un rendement positif de 1,2 % au cours de la période.

Compte tenu de la volatilité de l'économie mondiale découlant des événements décrits ci-dessus, les rendements des actions ont généralement reculé dans pratiquement tous les marchés. Les marchés boursiers des pays développés incluant les actions de sociétés américaines à forte capitalisation (représentées par le S&P 500) et les actions internationales (représentées par l'indice MSCI EAFE IMI) ont reculé de -6,1 % et de -15,7 %, respectivement. Les actions canadiennes (représentées par l'indice S&P/TSX composé plafonné) ont à peine fait mieux, avec un rendement de -4,9 %, en raison d'une exposition plus importante de l'économie aux marchandises et aux actions du secteur de l'énergie qui a aidé à atténuer en partie les pertes. L'année 2022 a été extrêmement difficile pour les actions des marchés émergents, et l'indice MSCI Emerging Markets IMI a reculé de -23,9 %.

Événements récents et autres renseignements

Nous sommes d'avis que notre stratégie de placement et notre philosophie de gestion prudente continueront à fournir de la valeur à long terme à notre Régime. Comme toujours, notre but est de protéger le capital et d'offrir un rendement raisonnable, conforme aux lignes directrices de notre politique en matière de placements et à notre tolérance aux risques, à nos souscripteurs et à nos bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres correspondants)

Le tableau qui suit présente les principales informations financières du Régime et a pour objet de vous aider à comprendre le rendement financier du Régime pour les cinq derniers exercices. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

(en milliers de dollars)

	2022	2021	2020	2019	2018
États de la situation financière					
Actif total	463 816 \$	497 795 \$	440 941 \$	398 595 \$	343 231 \$
Actif net	460 721	493 919	439 349	396 549	339 553
Variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires (%)	(6,7)%	12,4 %	10,8 %	16,8 %	6,9 %
États du résultat global					
(Perte nette) revenu net de placement	(47 620)\$	27 970 \$	14 455 \$	31 899 \$	1 669 \$
États des variations de l'actif net					
Paielements d'aide aux études	(27 857)\$	(18 876)\$	(13 755)\$	(12 908)\$	(11 445)\$
Subventions gouvernementales remboursées, déduction faite des encaissements	(1 635)	479	180	(816)	(783)
Paielements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	(25 083)	(15 462)	(11 513)	(11 477)	(10 180)
Autres					
Nombre total de conventions	77 977	74 305	70 786	67 054	64 092
Variation du nombre total de conventions (%)	4,9 %	5,0 %	5,6 %	4,6 %	4,9 %

Frais de gestion

Frais d'administration

Des frais d'administration de 5 409 milliers de dollars (2021 – 5 210 milliers de dollars), qui comprennent les frais d'administration et de traitement ainsi que les charges liées à l'information financière du Régime, ont été versés à la Fondation, le promoteur et administrateur du Régime, conformément aux conventions de régime d'épargne-études des souscripteurs. L'administration du Régime englobe les services de traitement et ceux des centres d'appels liés aux nouvelles conventions, les subventions gouvernementales, les modifications, les résiliations et les échéances du Régime, ainsi que les paiements d'aide aux études (« PAE »). Les frais d'administration annuels sont établis à 1,0 % du montant total des cotisations nettes, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur ces montants, sous réserve des impôts applicables, et ils sont payés chaque mois.

La Fondation a délégué certaines fonctions d'administration et de placement à sa filiale entièrement détenue, Épargne CST, qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. Épargne CST est le distributeur exclusif des régimes de la Fiducie canadienne de bourses d'études.

En contrepartie de ses services d'administration, Épargne CST reçoit de la Fondation un montant égal aux frais d'administration engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services d'administration est renouvelable annuellement.

Frais de gestion de portefeuille

Les frais de gestion de placements annuels liés au Régime se sont établis à 0,07 %, compte tenu des impôts, (2021 – 0,08 %) de la valeur de marché moyenne des actifs selon les conventions de gestion de placements conclues avec les gestionnaires de portefeuille. En retour, les gestionnaires de portefeuille offrent des services-conseils en matière de placement et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres.

Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde

Le Régime verse des frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde à Fiducie RBC Services aux Investisseurs pour régler toutes les opérations de placement, pour payer les frais engagés et pour verser les PAE et d'autres sommes conformément aux modalités de la convention du Régime. En 2022, les frais ainsi imputés au Régime se sont élevés à 111 milliers de dollars (2021 – 174 milliers de dollars), et représentent 0,02 %, compte tenu des impôts, (2021 – 0,04 %) de la valeur de marché moyenne des actifs.

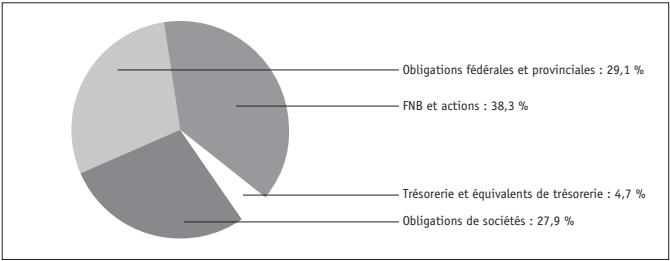
Aperçu du fonds de placement du Régime

À compter de l'exercice considéré, le total du fonds de placement du Régime est composé du capital, des subventions gouvernementales et du revenu pour toutes les conventions de régime d'épargne-études qui n'ont pas encore été versés aux bénéficiaires ou retirés par les souscripteurs. Au cours des exercices précédents, le total du fonds d'investissement du Régime ne comprenait pas l'actif se rapportant aux subventions gouvernementales.

Le total du fonds de placement du Régime, tel qu'il est présenté et défini dans le présent rapport, reflète le capital, les subventions gouvernementales et le revenu.

Le graphique suivant illustre le total du fonds de placement du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2022



Le tableau ci-après présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total du fonds de placement du Régime. Le Régime n'a pas le droit de détenir des positions vendeur sur des titres.

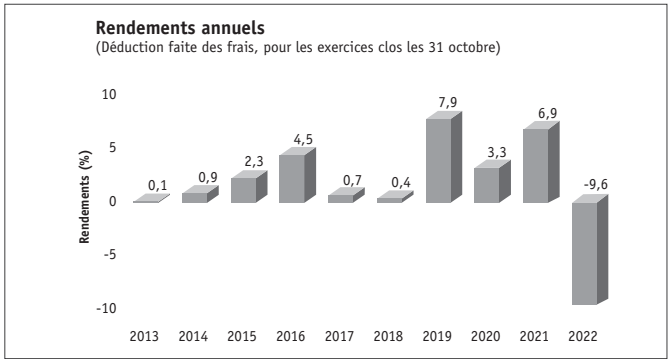
Émetteur			Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif du portefeuille du Régime
iShares Core S&P U.S. ETF			63 444	13,9 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF			36 772	8,0 %
iShares Core S&P 500 Index ETF			25 808	5,6 %
FINB BMO S&P 500			15 160	3,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF			14 391	3,1 %
iShares Global Infrastructure Index ETF			8 947	2,0 %
Province de l'Ontario	2,60 %	2 juin 2027	8 145	1,8 %
iShares Global Real Estate Index ETF			8 131	1,8 %
Province de l'Ontario	2,60 %	2 juin 2025	8 099	1,8 %
Province de l'Ontario	3,50 %	2 juin 2024	6 562	1,4 %
Gouvernement du Canada	0,50 %	1 ^{er} déc. 2030	5 302	1,2 %
Province de l'Ontario	1,75 %	8 sept. 2025	4 711	1,0 %
Province de l'Ontario	2,40 %	2 juin 2026	4 557	1,0 %
Province de Québec	2,50 %	1 ^{er} sept. 2026	4 421	1,0 %
Province de Québec	3,75 %	1 ^{er} sept. 2024	4 419	1,0 %
La Banque Toronto-Dominion	1,94 %	13 mars 2025	3 634	0,8 %
Banque de Montréal	2,70 %	11 sept. 2024	3 364	0,7 %
Province de l'Alberta	2,55 %	1 ^{er} juin 2027	3 125	0,7 %
Province de Québec	2,75 %	1 ^{er} sept. 2025	2 996	0,7 %
Province de Québec	2,75 %	1 ^{er} sept. 2027	2 978	0,7 %
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25 %	15 déc. 2025	2 951	0,6 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84 %	3 juill. 2029	2 898	0,6 %
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF			2 889	0,6 %
Caisse centrale Desjardins	2,42 %	4 oct. 2024	2 674	0,6 %
Wells Fargo & Company	2,98 %	19 mai 2026	2 620	0,6 %
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime				54,5 %

Rendement passé

Les rendements présentés dans le tableau ci-après et dans le tableau des rendements composés annuels sont fondés uniquement sur le rendement de placement réalisé sur le total du fonds de placement du Régime. Le rendement sur les placements a été calculé selon les valeurs du marché et les flux de trésorerie pondérés selon le temps applicables aux périodes. Les charges totales engagées par le Régime, dont les frais d'administration, les frais de gestion du portefeuille, les frais au titre de la rémunération de fiduciaire et des droits de garde et les honoraires du comité d'examen indépendant, ont été déduites, et seuls les rendements nets sont présentés pour chaque période. Les rendements passés du Régime ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs.

Rendements annuels

Le graphique à bandes ci-après indique le rendement annuel du total du fonds de placement du Régime pour chacun des dix derniers exercices compris dans la période close le 31 octobre 2022. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement compris dans le total du fonds de placement du Régime, effectué le premier jour de l'exercice.



Rendements composés annuels

Dans la foulée de la mise à jour de la stratégie de placement à l'exercice 2019, l'indice de référence du Régime a été modifié en date du 1^{er} octobre 2019, pour correspondre à 70 % de l'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada majoré de 30 % de l'indice S&P/TSX composé plafonné. L'indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada est une mesure générale des titres à revenu fixe de première qualité du Canada, émis par le gouvernement du Canada, ce qui inclut des sociétés d'État et des gouvernements provinciaux, dont l'échéance est de un an à cinq ans. L'indice S&P/TSX composé plafonné reflète les fluctuations des cours de certains titres inscrits à la Bourse de Toronto et pondérés en fonction de la capitalisation boursière, selon une pondération maximale de 10 % pour toutes ses composantes.

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels en pourcentage du total du portefeuille du Régime pour les périodes indiquées closes le 31 octobre 2022.

	Périodes			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net du Régime*	(9,6)	0,0	1,6	1,7
Rendement de l'indice de référence	(3,9)	2,7	3,7	3,2
Indice obligataire gouvernement à court terme FTSE Canada	(3,8)	(0,4)	0,0	0,7
Indice S&P/TSX composé plafonné	(4,9)	8,9	7,1	7,8

* Le rendement du Régime est calculé après déduction des frais et des charges tandis que les rendements de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement comme les frais, les charges et les commissions. Les frais et charges du Régime se sont établis à 1,2 % pour chaque période.

Pour une analyse du marché ou de l'information sur le rendement relatif du Régime par rapport à son indice général et à son indice de référence, se reporter à la rubrique intitulée Résultats d'exploitation du présent rapport.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Régime d'épargne familial (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise d'Épargne C.S.T. inc., auparavant Consultants C.S.T. inc., sa filiale entièrement détenue chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.

Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Présidente et chef de la direction

Toronto (Ontario)
Le 14 décembre 2022

Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA
Chef des finances

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 octobre 2022 et 2021, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime aux 31 octobre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Régime conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent le rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Régime à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Régime ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Régime.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Régime.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Régime à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Régime à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 14 décembre 2022

États de la situation financière

Au 31 octobre 2022 et au 31 octobre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 413 \$	5 616 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire I)	436 313	489 028
Produits à recevoir et autres débiteurs	5 752	2 849
Subventions gouvernementales à recevoir	338	302
	463 816	497 795
Passif		
Créditeurs et charges à payer	3 095	3 876
	3 095	3 876
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	460 721	493 919
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	87 187	119 264
Dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	218 953	212 379
Subventions gouvernementales	108 346	100 587
Revenu tiré des subventions gouvernementales	46 235	61 689
	460 721 \$	493 919 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Produits		
Intérêts	8 503 \$	7 808 \$
(Pertes) profits réalisés sur la vente de placements	(8 157)	7 896
Variation des (pertes) profits latents	(45 885)	15 162
Dividendes	3 795	2 846
	(41 744)	33 712
Charges		
Frais d'administration et frais de tenue de compte (note 3a)	5 409	5 210
Frais de gestion de portefeuille	351	352
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	111	174
Honoraires du comité d'examen indépendant	5	6
	5 876	5 742
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(47 620) \$	27 970 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de l'exercice	493 919 \$	439 349 \$
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(47 620)	27 970
Transferts de régimes internes et externes	63 188	49 553
	15 568	77 523
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	6 574	11 592
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	(1 635)	479
Décaissements		
Paiements aux bénéficiaires		
Palements d'aide aux études	(27 857)	(18 876)
Subventions gouvernementales	(25 083)	(15 462)
Remboursement de produits	(765)	(686)
Total des paiements aux bénéficiaires	(53 705)	(35 024)
Encaissements moins décaissements	(48 766)	(22 953)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	(33 198)	54 570
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de l'exercice	460 721 \$	493 919 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
Activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(47 620)\$	27 970 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Pertes (profits) réalisées à la vente de placements	8 157	(7 896)
Variation des pertes (profits) latents	45 885	(15 162)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(Augmentation) des produits à recevoir et autres débiteurs	(2 903)	(62)
(Augmentation) des subventions gouvernementales à recevoir	(36)	(21)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(781)	2 284
Achat de placements	(172 195)	(339 924)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	170 868	311 006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 375	(21 805)
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	63 188	49 553
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (<i>Tableau complémentaire II</i>)	6 574	11 592
Subventions gouvernementales nettes (remboursées) reçues	(1 635)	479
Paiements aux bénéficiaires	(53 705)	(35 024)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	14 422	26 600
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	15 797	4 795
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 616	821
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	21 413	5 616
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Intérêts reçus	5 600 \$	7 746 \$

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 7,7 %						Fédérales – 7,7 % (suite)					
Aéroports de Montréal	6,95	16 avril 2032	196	213	251	Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	283	198	296
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	165	223	Aéroport de Montréal	3,44	26 avril 2051	276	208	276
Calgary Airport Authority	3,20	7 oct. 2036	91	74	91	Vancouver International					
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	319	256	319	Airport	2,80	21 sept. 2050	265	178	262
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	612	601	613	Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	81	79	95
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	386	369	402					35 329	39 218
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	2 075	2 007	2 198	Provinciales – 21,4 %					
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	728	674	697	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2024	1 950	1 920	2 039
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	840	792	851	Province de l'Alberta	2,35	1 ^{er} juin 2025	1 375	1 319	1 449
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 100	2 951	3 249	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	2 400	2 263	2 470
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	562	513	543	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	3 302	3 125	3 195
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	433	389	410	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	110	104	113
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	420	385	402	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	25	23	25
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	400	377	385	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	339	297	342
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	185	185	185	Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	128	106	124
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	2 000	1 675	1 874	Province de l'Alberta	4,15	1 ^{er} juin 2033	74	74	74
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} nov. 2022	20	20	20	Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	205	177	215
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} nov. 2023	850	820	820	Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	175	146	188
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} févr. 2024	625	600	606	Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	231	183	230
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} mars 2024	226	221	227	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	224	179	238
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} avril 2024	675	641	656	Province de l'Alberta	2,95	1 ^{er} juin 2052	168	130	171
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} sept. 2024	764	732	740	Province de la Colombie-Britannique	3,30	18 déc. 2023	1 625	1 608	1 695
Gouvernement du Canada	0,75	1 ^{er} oct. 2024	750	707	717	Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	2 042	1 983	2 189
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} sept. 2025	823	751	771	Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	1 100	1 041	1 130
Gouvernement du Canada	0,25	1 ^{er} mars 2026	448	400	419	Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	922	873	891
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	807	751	760	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	107	102	104
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	414	376	389	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	175	193	230
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	88	80	86	Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	181	160	186
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	625	562	564	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	124	116	120
Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	1 500	1 789	2 024	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	52	63
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	2 000	1 880	2 143	Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	100	98	120
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	2 500	2 161	2 457	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	175	145	178
Gouvernement du Canada	7,21	1 ^{er} nov. 2030	60	39	45	Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	175	133	153
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	6 600	5 302	6 011	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	245	191	251
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	2 430	2 105	2 488	Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	205	152	187
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	2 000	1 721	1 926	Province de la Colombie-Britannique	4,25	18 déc. 2053	99	99	95
Gouvernement du Canada	2,00	1 ^{er} juin 2032	83	74	75	Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	2 700	2 595	2 874
Gouvernement du Canada	1,75	1 ^{er} déc. 2053	441	307	326	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	1 400	1 335	1 471
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	281	322	407	Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	500	474	489
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	65	75	96	Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	110	102	114
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	176	197	253	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	48	57
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	407	570						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 21,4 % (suite)						Provinciales – 21,4 % (suite)					
Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	53	45	53	Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	292	232	328
Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	27	26	27	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	6 625	6 562	7 147
Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	113	139	Province de l'Ontario	2,30	8 sept. 2024	2 279	2 206	2 305
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	95	120	Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	2 000	1 939	2 144
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	100	93	119	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	8 400	8 099	8 975
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	86	69	88	Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	5 017	4 711	5 133
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	129	78	107	Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	4 800	4 557	4 934
Province du Manitoba	3,80	5 sept. 2053	47	42	46	Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	2 433	2 212	2 268
Province du Nouveau-Brunswick	3,65	3 juin 2024	300	298	301	Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	8 589	8 145	8 388
Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	797	750	818	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	1 410	1 237	1 250
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	531	506	553	Province de l'Ontario	3,60	8 mars 2028	102	101	102
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	20	19	21	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	200	229	266
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	48	43	46	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	754	660	786
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	300	332	351	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	377	309	361
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	275	284	336	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	500	433	500
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	68	54	70	Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	335	290	329
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	24	33	Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	55	54	57
Province du Nouveau-Brunswick	2,90	14 août 2052	22	16	22	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	500	563	648
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	700	669	734	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	375	388	462
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	700	677	742	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	200	204	234
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	225	200	204	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	225	231	262
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	33	31	32	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	400	349	390
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	51	47	52	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	475	408	501
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	59	50	58	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	525	407	504
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	83	70	80	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	425	321	410
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	17	21	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	545	418	519
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	322	220	307	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	659	395	509
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	56	42	50	Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	346	243	312
Province de la Nouvelle-Écosse	2,15	1 ^{er} juin 2025	200	191	193	Province de l'Ontario	3,75	2 déc. 2053	508	460	470
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	500	464	518	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	7	8
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	25	22	25	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	19	16	18
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	88	76	89	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	7	5	7
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 ^{er} déc. 2031	50	44	48	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,60	17 janv. 2053	25	21	24
						Province de Québec	3,75	1 ^{er} sept. 2024	4 445	4 419	4 860
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2025	3 100	2 996	3 361
						Province de Québec	8,50	1 ^{er} avril 2026	1 675	1 916	2 097
						Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	4 650	4 421	4 877
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	3 125	2 978	3 019
						Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	1 273	1 201	1 230
						Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	297	269	302
						Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	326	281	300
						Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	330	269	311
						Province de Québec	3,25	1 ^{er} sept. 2032	84	79	81
						Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	325	348	369
						Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	350	376	476
						Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	125	122	149
						Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	375	325	388
						Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	574	495	586
						Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	358	286	394
						Province de Québec	2,85	1 ^{er} déc. 2053	363	274	318

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 21,4 % (suite)						De sociétés – 27,9 % (suite)					
Province de la Saskatchewan	3,20	3 juin 2024	575	567	613	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	2 575	2 452	2 686
Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	767	701	761	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,95	10 janv. 2025	756	706	756
Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	918	876	958	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,85	2 nov. 2026	591	520	591
Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	600	570	580	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,95	8 mars 2027	850	775	833
Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	63	60	64	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	628	614	660
Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	57	50	59	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	3 040	2 898	3 085
Province de la Saskatchewan	2,15	2 juin 2031	73	63	72	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,93	3 mai 2032	217	200	217
Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	50	57	66	La Banque de Nouvelle-Écosse	5,65	31 déc. 2056	37	38	45
Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	150	112	139	La Banque de Nouvelle-Écosse	7,02	27 juill. 2082	361	349	361
Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	21	25	Bell Canada	2,50	14 mai 2030	342	282	341
Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	167	124	151	Bell Canada	3,00	17 mars 2031	300	252	266
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	17	22	Bell Canada	6,10	16 mars 2035	100	102	137
				97 938	107 052	Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	213	184	272
De sociétés – 27,9 %						Bell Canada	4,35	18 déc. 2045	356	288	331
407 International Inc.	6,47	27 juill. 2029	500	546	652	Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	125	102	151
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	240	350	Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	882	601	890
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	181	263	Brookfield Renewable Partners LP	4,25	15 janv. 2029	414	394	481
Access Justice Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	159	157	200	Brookfield Renewable Partners LP	3,33	13 août 2050	117	79	116
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	143	138	153	Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	2 816	2 674	2 932
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	192	171	193	Caisse centrale Desjardins	1,59	10 sept. 2026	750	657	667
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	354	306	334	Caisse centrale Desjardins	5,04	23 août 2032	523	501	523
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	259	212	259	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	1 500	1 465	1 597
AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	270	249	271	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	990	942	1 028
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	704	560	644	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,33	15 mai 2025	218	213	218
AltaGas Ltd.	4,50	15 août 2044	301	238	271	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,10	19 janv. 2026	1 800	1 581	1 762
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	222	187	276	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,70	15 juill. 2026	2 650	2 338	2 649
AltaLink, LP	3,67	6 nov. 2023	400	395	396	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25	7 janv. 2027	412	366	411
AltaLink, LP	5,38	26 mars 2040	740	762	1 012	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95	29 juin 2027	413	408	412
Bank of America	1,98	15 sept. 2027	251	220	238	Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05	7 oct. 2027	463	458	462
Bank of America	3,62	16 mars 2028	1 172	1 084	1 141	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	272	260	275
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	3 500	3 364	3 701	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	721	651	692
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	1 143	1 075	1 123	Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avril 2032	155	144	155
Banque de Montréal	1,55	28 mai 2026	1 179	1 041	1 143	Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	109	106	109
Banque de Montréal	3,65	1 ^{er} avril 2027	762	715	743	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,54	28 févr. 2028	234	207	234
Banque de Montréal	4,31	1 ^{er} juin 2027	1 276	1 230	1 263						
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	2 016	1 913	2 038						
Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	800	728	771						
Banque de Montréal	6,53	27 oct. 2032	253	259	253						
Banque de Montréal	7,33	26 nov. 2082	227	224	227						
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,29	28 juin 2024	1 500	1 439	1 565						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,9 % (suite)						De sociétés – 27,9 % (suite)					
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	188	126	185	Fédération des caisses Desjardins du Québec	1,99	28 mai 2031	1 552	1 352	1 421
Canadian Western Bank	1,93	16 avril 2026	420	373	420	First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	108	98	117
Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	258	240	252	Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	284	270	284
Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	284	248	283	Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	272	221	271
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	778	835	995	FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	941	1 241
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	255	246	258	FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	98	156
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	220	194	227	FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	184	196	255
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	881	736	855	Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	155	151	156
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	492	494	492	Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	132	118	132
Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	118	109	Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	50	46	50
Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	281	83	83	Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	60	54	60
Clover LP	4,22	31 mars 2034	92	87	100	Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	219	267
Clover LP	4,22	30 juin 2034	59	56	64	Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	385	345	384
Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	444	442	470	Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	681	812
Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	75	85	Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	191	215
Concentra Banque	1,46	17 mai 2024	163	153	163	Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	169	132	168
Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	304	258	310	Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	500	461	478
Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	489	582	Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	504	556	700
CT Real Estate Investment Trust	3,03	5 févr. 2029	211	181	211	Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	172	181	238
CT Real Estate Investment Trust	2,37	6 janv. 2031	346	267	343	H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	67	65	68
CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	200	269	H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	162	142	162
CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	1 019	955	1 303	HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	507	582
CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	148	219	Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	179	159	179
Daimler Canada Finance Inc.	1,85	15 déc. 2023	294	282	294	Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	111	110	144
Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	500	485	528	Banque HSBC Canada	3,40	24 mars 2025	445	427	445
Dollarama Inc.	3,55	6 nov. 2023	500	492	493	Banque HSBC Canada	1,78	20 mai 2026	361	321	361
Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	83	75	83	Hydro One Inc.	2,23	17 sept. 2031	1 000	818	859
Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	164	153	165	Hydro One Inc.	6,93	1 ^{er} juin 2032	744	849	1 119
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	299	256	300	Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	133	156	208
Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	840	662	771	Hydro One Inc.	3,91	23 févr. 2046	505	421	473
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	242	320	Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	632	500	601
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	686	553	793	Hydro-Québec	2,00	1 ^{er} sept. 2028	108	98	105
Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	702	671	770	Hydro-Québec	4,39	26 sept. 2041	250	226	251
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	562	787	Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	100	108	139
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	284	350	Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	206	122	176
EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	467	387	578	Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2063	84	79	81
EPCOR Utilities Inc.	4,73	2 sept. 2052	200	189	200	Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	145	128	145
Fédération des caisses Desjardins du Québec	4,41	19 mai 2027	529	510	529	iA Société financière inc.	6,61	30 juin 2082	122	117	122
						IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	236	219	237
						Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	316	288	319
						Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	967	821	952
						Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	385	374	385
						Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	301	236	272
						Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	100	113	133
						Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	87	110
						Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	89	109
						John Deere Credit Inc.	2,40	17 sept. 2024	1 000	954	1 046

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 27,9 % (suite)						De sociétés – 27,9 % (suite)					
JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	743	646	713	Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 015	882	1 028
Banque Laurentienne du Canada	1,15	3 juin 2024	263	246	263	Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avril 2043	250	204	265
Banque Laurentienne du Canada	1,95	17 mars 2025	314	289	314	Pembina Pipeline Corporation	4,81	25 mars 2044	67	55	73
Banque Laurentienne du Canada	4,60	2 sept. 2025	350	340	350	Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	320	466
Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	951	656	938	Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	576	452	514
Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	387	376	457	Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	240	247	274
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	200	165	172	Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	35	38	46
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	252	267	348	Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	87	96	118
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	295	305	406	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	95	124
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	240	243	319	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 janv. 2030	110	93	110
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	270	259	270	Reliance LP	3,84	15 mars 2025	133	127	142
Lower Mattagami Energy Limited	4,85	31 oct. 2033	355	355	355	Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	129	112	130
Banque Manuvie du Canada	2,86	16 févr. 2027	351	319	351	Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	375	320	356
Banque Manuvie du Canada	7,12	19 juin 2082	236	230	236	Fonds de placement immobilier RioCan	3,29	12 févr. 2024	195	189	200
Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	264	243	265	Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	236	198	236
Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	779	641	756	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	478	552
Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	499	456	613	Rogers Communications Inc.	4,25	15 avril 2032	1 278	621	671
MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	88	82	88	Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	34	35	50
MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	178	204	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	442	432	558
Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	456	372	550	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	388	397	516
Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	514	449	514	Rogers Communications Inc.	5,25	15 avril 2052	304	175	191
National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	330	309	332	Banque Royale du Canada	2,35	2 juill. 2024	1 500	1 434	1 562
Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	1 000	971	1 059	Banque Royale du Canada	2,61	1 ^{er} nov. 2024	2 500	2 379	2 624
Banque Nationale du Canada	2,58	3 févr. 2025	88	83	86	Banque Royale du Canada	1,94	1 ^{er} mai 2025	2 434	2 251	2 327
Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	553	500	553	Banque Royale du Canada	5,24	2 nov. 2026	400	400	400
Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	856	834	859	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	678	605	687
North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	212	194	222	Banque Royale du Canada	4,61	26 juill. 2027	600	586	597
North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	1 020	978	1 135	Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	650	543	650
North West Redwater Partnership	4,15	1 ^{er} juin 2033	179	163	201	Banque Royale du Canada	2,74	25 juill. 2029	2 063	1 961	2 071
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	215	168	221	Banque Royale du Canada	2,88	23 déc. 2029	1 220	1 149	1 248
North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	192	157	216	Banque Royale du Canada	2,09	30 juin 2030	336	305	337
North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	250	189	249	Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	266	235	266
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	46	66	Shaw Communications Inc.	3,80	2 nov. 2023	500	492	492
Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 ^{er} juin 2023	480	473	493	Shaw Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	327	283	333
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	356	406	Shaw Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	100	82	100
						Shaw Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	265	274	348
						Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	98	111
						SmartCentres Real Estate Investment Trust	1,74	16 déc. 2025	308	271	307

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 31 octobre 2022

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 27,9 % (suite)					
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	506	591
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	288	245	304
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	429	473	609
Summit Industrial Income REIT	2,15	17 sept. 2025	49	44	49
La Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	472	415	486
La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	803	687	803
La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	372	354	372
La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	382	293	379
La Financière Sun Life inc.	3,15	18 nov. 2036	200	163	171
La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	150	142	190
Sysco Canada, Inc.	3,65	25 avril 2025	56	54	57
Telus Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	1 096	1 014	1 162
Telus Corporation	5,25	15 nov. 2032	540	527	520
Telus Corporation	4,85	5 avril 2044	155	133	176
Telus Corporation	4,40	29 janv. 2046	470	374	563
Telus Corporation	4,70	6 mars 2048	425	353	433
Telus Corporation	3,95	16 févr. 2050	431	313	463
La Banque Toronto-Dominion	1,94	13 mars 2025	3 913	3 634	3 723
La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	1 000	934	940
La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	403	359	403
La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 ^{er} juin 2027	537	516	537
La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	709	713	709
La Banque Toronto-Dominion	3,22	25 juill. 2029	1 218	1 167	1 203
La Banque Toronto-Dominion	4,86	4 mars 2031	50	49	55
La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	605	542	600
La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	191	188	191
Toyota Crédit Canada Inc.	2,64	27 mars 2024	500	483	525
Toyota Crédit Canada Inc.	2,31	23 oct. 2024	2 000	1 895	2 082
TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avril 2027	502	472	535
TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	190	173	204
TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	230	268
TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	130	133	167
TransCanada PipeLines Limited	5,33	12 mai 2032	230	226	230

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)					
De sociétés – 27,9 % (suite)					
TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 863	1 530	2 053
TransCanada PipeLines Limited	4,34	15 oct. 2049	375	287	295
TransCanada PipeLines Limited	5,92	12 mai 2052	48	47	48
Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	912	904	1 207
Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	284	393
Ventas Canada Finance Limited	2,80	12 avril 2024	635	609	646
Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 ^{er} déc. 2031	342	277	341
VW Credit Canada Inc.	3,70	14 nov. 2022	960	960	998
VW Credit Canada Inc.	2,85	26 sept. 2024	500	477	526
Wells Fargo & Company	3,18	8 févr. 2024	719	699	743
Wells Fargo & Company	2,57	1 ^{er} mai 2026	496	461	499
Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	2 842	2 620	2 926
				127 504	144 287
Total des placements à revenu fixe – 57,0 %				260 771	290 557

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 38,3 %			
FINB BMO S&P 500		262 500	15 160
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF		651 187	14 391
iShares Core S&P 500 Index ETF		834 939	25 808
iShares Core S&P U.S. ETF		1 609 835	63 444
iShares Global Infrastructure Index ETF		263 076	8 947
iShares Global Real Estate Index ETF		308 115	8 131
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF		1 296 616	36 772
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF		99 600	2 889
		175 542	167 239
Total des actions – 38,3 %		175 542	167 239
Total des placements – 95,3 %		436 313	457 796
Trésorerie et équivalents de trésorerie – 4,7 %		21 413	21 413
Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %		457 726	479 209
Total du fonds de placement		457 726	479 209
Trésorerie et équivalents de trésorerie		21 413	
Placements, à la juste valeur		436 313	
		457 726	

Tableau complémentaire II – dépôts des souscripteurs et revenu cumulé

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des conventions, des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé du Régime d'épargne familial.

N ^{bre} de conventions à l'ouverture	Rentrées de conventions	Sorties de conventions	N ^{bre} de conventions à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Revenu cumulé
74 305	13 041	9 369	77 977	218 593	87 187

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2022	2021
Paiements nets des souscripteurs ¹	10 770 \$	11 248 \$
Transferts de capital interrégimes	77 321	58 209
Remboursement du capital	(81 517)	(57 865)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	6 574	11 592
Solde au début de l'exercice	212 379	200 787
Solde à la fin de l'exercice	218 593 \$	212 379 \$

1. Déduction faite des frais de souscription perçus de 27 \$ (2021 – 33 \$).

Notes annexes

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), auparavant Consultants C.S.T. inc., une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 14 décembre 2022.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

ⁱ⁾ Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

ⁱⁱ⁾ Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ⁱⁱⁱ⁾ Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 8 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont

exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à Épargne CST.

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Des frais d'administration et des frais de tenue de compte annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, un montant de 5 409 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2021 – 5 210 \$). Les frais

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

a) Distribution et administration du Régime (suite)

d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2022 s'élevaient à 163 \$ (2021 – 195 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, un montant de 27 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus (2021 – 33 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2022 s'élevaient à 1 \$ (2021 – 1 \$).

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2022, le Régime a comptabilisé une charge de 5 \$ (2021 – 6 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 31 octobre 2022 s'élevaient à néant (2021 – néant).

c) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 71 \$ (2021 – 50 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 21 \$ à recevoir d'Épargne CST au 31 octobre 2022 (2021 – 11 \$) relativement à ces charges.

d) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Épargne CST a nommé Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. ») à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime. L'entente demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée à la suite d'un préavis de 30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 86 017 \$ au 31 octobre 2022 (2021 – 93 031 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 109 \$ facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services (2021 – 65 \$). Les crédettes et charges à payer comprenaient un montant de 9 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 31 octobre 2022 relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	31 oct. 2022	31 oct. 2021
Moins de 1 an	5 %	2 %
De 1 an à 3 ans	10 %	19 %
De 3 à 5 ans	18 %	18 %
Plus de 5 ans	29 %	24 %
Total des titres de créance	62 %	63 %

Au 31 octobre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 457 726 \$ (2021 – 494 644 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 11 546 \$ (2021 – 15 244 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 13 078 \$ (2021 – 17 453 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 38 % (2021 – 37 %) du total du fonds de placement au 31 octobre 2022.

Au 31 octobre 2022, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiquée dans le Tableau

complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 1 755 \$ (2021 – 1 847 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	31 octobre 2022		31 octobre 2021	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	8 %	34 370 \$	7 %	35 912 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	30 %	138 686	34 %	164 136
A/A(élevée)/A(faible)	14 %	64 052	14 %	71 169
BBB	7 %	31 612	7 %	33 088
R-1	0 %	65	0 %	0
Non noté à court terme	3 %	13 399	1 %	5 616
Total des titres de créance	62 %	282 184 \$	63 %	309 921 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

Notes annexes (suite)

Aux 31 octobre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 38 % (2021 – 37 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 1 723 \$ (2021 – 1 847 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour l'exercice clos le 31 octobre 2022 était de 2 262 \$ (2021 – 1 144 \$).

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

Note 8. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2022

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	260 771 \$	– \$	260 771 \$
FNB et titres de capitaux propres	175 542	–	–	175 542
Total des placements, à la juste valeur	175 542 \$	260 771 \$	– \$	436 313 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	304 305 \$	– \$	304 305 \$
FNB et titres de capitaux propres	184 723	–	–	184 723
Total des placements, à la juste valeur	184 723 \$	304 305 \$	– \$	489 028 \$

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2022 et 2021, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Épargne C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Épargne C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.

